

**Informations relatives au budget 2021
et au compte de taxes**

Le budget 2021 de la Ville de Carignan a été adopté par les membres du conseil municipal le mercredi 9 décembre 2020.

TAXE FONCIÈRE DU 100 \$ D'ÉVALUATION POUR 2021

Résidentielle	0,557
Non résidentielle	1,444
Agricole	0,557
Générale infrastructures - Voirie	0,036

Tarif par logement	Bassin usine d'eau	Sainte-Thérèse	Carignan sur le Golf
Tarif assainissement des eaux	292 \$	95 \$	258 \$
Tarif eau	158 \$	177 \$	290 \$
Tarif ordures	200 \$	200 \$	200 \$
Tarif matières organiques	46 \$	46 \$	46 \$

COMPTE DE TAXES

Vous trouverez ci-joint votre compte de taxes 2021. Si le montant est supérieur à 300 \$, vous pouvez acquitter le montant total en trois (3) versements durant l'année.

***Attention : il n'y a pas de rappel pour les 2^e et 3^e versements.** Nous vous suggérons de joindre au paiement de votre 1^{er} versement deux chèques postdatés dont le montant correspond aux 2^e et 3^e versements de votre compte de taxes. Ceux-ci vous éviteront des frais de retard. Prenez note que ces chèques tiennent lieu de reçus.

1^{er} versement = mercredi 3 mars 2021

2^e versement = mercredi 2 juin 2021

3^e versement = mercredi 1er sept. 2021

Le compte de taxes peut être acquitté de diverses façons :

- Par chèques postdatés transmis par la poste (2555, chemin Bellevue, Carignan, J3L 6G8) ou en personne ;
- Au comptoir du Service aux citoyens par paiement Interac ou chèque (paiement comptant ou crédit refusé) ;
- Par votre créancier hypothécaire (assurez-vous de lui transmettre une copie de votre compte de taxes) ;
- Par le site Internet de votre institution financière (assurez-vous de bien inscrire votre numéro de dossier (matricule) sans le « F »).

Quel que soit le mode de paiement utilisé pour acquitter le compte, il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le paiement parvienne à la Ville au plus tard à la date d'échéance, et ce, afin d'éviter de payer des intérêts (ces derniers sont fixés à 15 % par année).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service aux citoyens au 450 658-1066.

SOMMAIRE DU BUDGET 2021



SOMMAIRE DU BUDGET 2021				
<u>Revenus</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>Écart</u>	<u>Écart %</u>
Taxes	16 029 176 \$	15 649 000 \$	380 176 \$	2,43 %
Païement tenant lieu de taxes	120 384 \$	120 177 \$	207 \$	0,17 %
Autres revenus de sources locales	3 322 020 \$	3 334 345 \$	(12 325) \$	-0,37 %
Transferts	581 687 \$	66 590 \$	515 097 \$	773,54 %
Total des revenus	20 053 267 \$	19 170 112 \$	883 155 \$	4,61 %
<u>Dépenses opérations</u>				
Administration générale	3 402 583 \$	2 963 262 \$	439 321 \$	14,83 %
Sécurité publique	3 451 203 \$	3 205 292 \$	245 911 \$	7,67 %
Transport	4 022 944 \$	3 806 984 \$	215 960 \$	5,67 %
Hygiène du milieu	3 094 605 \$	2 793 327 \$	301 278 \$	10,79 %
Aménagement, urbanisme et développement	921 328 \$	984 397 \$	(63 069) \$	-6,41 %
Loisirs et culture	1 684 586 \$	1 298 679 \$	385 907 \$	29,72 %
Frais de financement	578 256 \$	642 411 \$	(64 155) \$	-9,99 %
Total dépenses opérations	17 155 505 \$	15 694 352 \$	1 461 153 \$	9,31 %
Remboursement capital dette	2 083 919 \$	1 990 289 \$	93 630 \$	4,70 %
Immobilisation – revenus fonctionnement	748 653 \$	1 306 048 \$	(557 395) \$	-42,68 %
Surplus (déficit) avant affectations	65 190 \$	179 423 \$	(114 233) \$	-63,67 %
<u>Affectations</u>				
Affectations provenant appropriation surplus	(314 567) \$	(138 039) \$	(176 528) \$	127,88 %
Remboursement fonds de roulement	379 757 \$	317 462 \$	62 295 \$	19,62 %
Total des dépenses et affectations	20 053 267 \$	19 170 112 \$	883 155 \$	4,61 %
Budget équilibré	- \$	- \$	- \$	